

N°7/2026 juillet/août

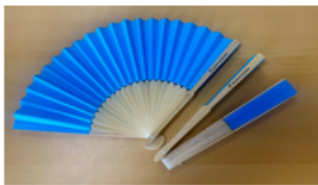
SANS RIRE

Nos camarades des Pyrénées Atlantiques nous informent

<https://dfp640.monulysse.dgfip/>

28 juillet 2026

Distribution d'éventails



Cette semaine, le BIET distribuera à chaque agent un éventail aux couleurs des Finances publiques.

De fabrication Éco-responsable, c'est un geste simple en cette période estivale pour un peu plus de confort.

Ceci n'est pas un gag mais la page du site ULYSSE64 qui nous informe de la distribution d'éventails.

Il fait plus de 30° au CFP de Bayonne non climatisé, nous sommes en vigilance orange canicule et rouge feu de forêt.

Continuons à brasser de l'air mais Eco-Responsable



Voilà où en est réduit la DGFIP pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger ses agents et agentes des fortes chaleurs.

Que vont-ils nous inventer d'autres ?? Y a t il un concours national ?

Face à une évolution climatique désormais récurrente, il est indispensable de prendre des mesures en termes d'organisation et de durée du temps de travail pour répondre aux conséquences de ce changement sur les lieux de travail, des lieux de travail qui demandent pour certains une adaptation urgente..... ce qui suppose des investissements bien loin des restrictions budgétaires

annoncées par le gouvernement et le Ministre des Comptes Publics.

Les agents et agentes des finances publiques n'ont pas à subir les conséquences de cette évolution.

La CGT Finances Publiques 86 intervient depuis le mois de juin auprès de la direction pour la mise en place du télétravail, les aménagements d'horaires, la prise en compte des situations de vulnérabilité, la mise à disposition des salles rafraîchies, les conditions dans les accueils physiques et téléphoniques ...

La CGT Finances Publiques 86 est sera toujours au côté des personnels pour porter leurs revendications d'améliorations des conditions de vie au travail.



La disparition

Interrogé par le journal, Le Monde sur la canicule que subit la France, Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités, répond, sans hésitation et sans doute .

Lorsqu'il est questionné sur la possibilité d'instaurer un seuil de chaleur, il explique « on ne peut pas arrêter la France à partir de 30 °C ». D'ailleurs, selon lui toujours, 30° c'est trop bas mais 40° trop élevé ! Nous voilà donc dans l'impasse ! Mais rassurons-nous, « Il n'y a aucun déni sur le danger pour la santé que représente le fait de travailler à l'extérieur en cas de grande chaleur ». Il a d'ailleurs un plan d'action ! Son plan est guidé par 3 étapes phares : Boire de l'eau, se placer face à un ventilateur et partir en quête des nombres compris entre 30 et 40 !

Une nouvelle attaque contre nos droits : les arrêts maladie

Comme si cela ne suffisait pas d'être malade, le gouvernement s'acharne sur les travailleurs alors que la précarité et les inégalités ne cessent de croître.

Sébastien Lecornu a publié un décret limitant la durée des arrêts de travail prescrits par les médecins : première prescription limitée à 31 jours et renouvellement à 62 jours.

Le gouvernement fixe désormais à quatre ans la durée pendant laquelle un salarié peut bénéficier d'un arrêt maladie dans le cadre d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle (disposition applicable à compter de 2027). Après ce délai, c'est la précarité assurée, basculant les travailleurs vers le dénuement auquel sont déjà assujétis les allocataires du RSA ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Dans la grande majorité des cas, ces décrets présentent de graves risques pour la santé publique.

La CGT s'oppose avec obstination à toute politique publique régressive construite sur le principe premier de la contrainte budgétaire. Nous défendons la sécurité sociale, ce bien de la Nation, Elle doit répondre aux besoins réels des assurés sociaux et non aux sirènes des capitaux privés.



Emmanuel Macron lance une mission sur le financement de la protection sociale

Une lettre de mission signée Emmanuel Macron, quatre experts, un rapport promis pour la fin de l'année : sous couvert de « refonder » le financement de la protection sociale, l'exécutif prépare en réalité le terrain d'un tour de vis fiscal et social sans précédent. Franchises médicales doublées, chasse aux « gros consommateurs de soins », 800 millions ponctionnés sur les accidents du travail : le PLFSS 2027 s'annonce comme le budget le plus destructeur depuis des années.

Le 30 juin 2026, Emmanuel Macron a confié à quatre personnalités une mission sur l'avenir du financement de la Sécurité sociale. Marianne Kermoal-Berthomé, Pierre Ricordeau, Alexandra Roulet et Hippolyte d'Albis doivent rendre d'ici la fin 2026 un rapport « pour éclairer le débat public ».

Les conclusions tomberont à quelques mois du premier tour de la présidentielle.

Et la lettre de mission est claire « Le facteur travail reste le premier contributeur au financement de la protection sociale, avec des conséquences tant sur la compétitivité de nos entreprises que sur le pouvoir d'achat des actifs. »

Traduction : **les cotisations sociales , cette part du salaire qui finance nos hôpitaux, nos retraites et notre assurance maladie, coûteraient trop cher aux entreprises.**

La refondation du financement c'est le transfert de la charge des employeurs vers l'impôt !

Cette annonce survient alors qu'un rapport-choc remis le 15 juillet par un comité d'économistes mandaté par Bercy. Verdict : il faudrait 126 milliards d'euros d'efforts budgétaires d'ici 2032, à commencer « impérativement dès 2027 ». Soit environ 25 milliards par an à trouver.

Dès le 16 juillet le ministre des Comptes publics David Amiel présentait les contours d'un « budget de sauvegarde républicaine ».

Traduction : hors Défense (qui, elle, gagne 6,4 milliards), la progression des dépenses est limitée à 0,4 %, soit quatre fois moins que l'inflation attendue. En clair, tous les services publics vont s'appauvrir.



Incendies, politique environnementale..... Le gouvernement MACRON-LECORNU- AMIEL DES PAROLES ET DES ACTES.

Après les incendies de 2022 , nous avons eu droit à la Parole Jupitérienne (16 avril 2022) nous assurant que tout serait fait pour que la priorité environnementale fixe le cap de la politique gouvernementale....

Voilà pour les belles paroles.

Pour les actes,et n'en déplaise au Président venu en Gironde pour se complaire en belles paroles de compassion, on est loin du compte..... Pire, c'est l'inverse qui a prévalu :

Il suffit, comme l'a fait le mensuel Alternatives Economiques, de se pencher sur la politique d'emplois dans les opérateurs publics chargés de l'environnement.... les chiffres se passent de commentaires.

Canicules et incendies l'été. Inondations l'hiver

Imperturbables, les gouvernements successifs suppriment des emplois :

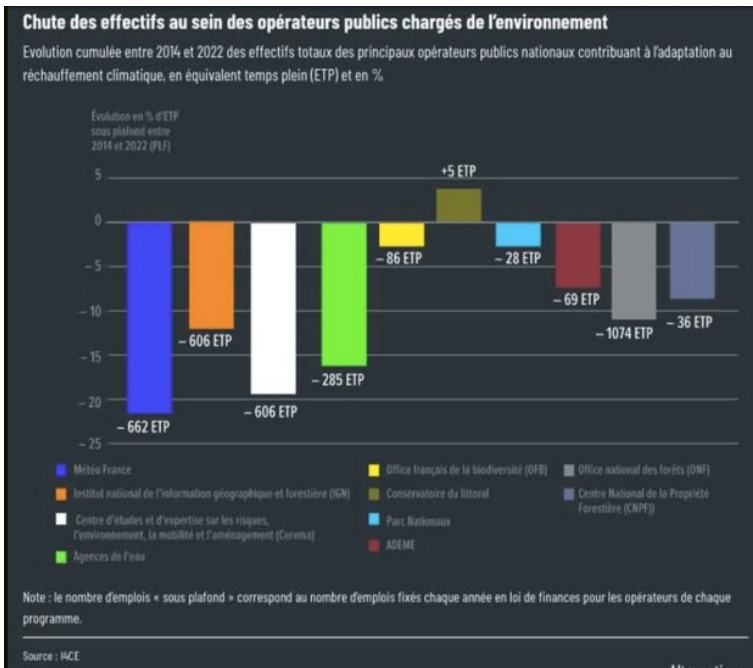
- Office national des forêts (ONF) : 1074 ETP soit -11%
- MétéoFrance : 662 ETP soit -22%
- CEREMA : -19%
- Agences de l'eau : -16%
- IGN : -12%

Bravo.

Sources :

<https://alternatives-economiques.fr/chute-effectifs-sein-operateurs-publics-charges-de-lenvironnement/00104638>

Rappelez-vous : "Ce quinquennat sera écologique ou ne sera pas" (E. Macron, 16 Avr. 2022)



Et c'est aussi le magazine Reporterre qui livrait en 2025 , à l'occasion de l'examen de la loi dite de simplification du 17 juin 2025, un constat accablant du double quinquennat Macron, cliquez sur le lien :

Comment Macron a détruit l'écologie en 60 mesures

<https://reporterre.net/Exclusif-Comment-Macron-a-detruit-l-ecologie-en-60-mesures>

Au point où l'ancien président du GIEC Jean Jouzel (**Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat** , Créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le GIEC est ouvert à tous les pays membres de l'ONU et regroupe 195 États.) , pointait dans Sud Ouest le 27 juillet les dégâts du réchauffement climatique avec les nombreuses canicules et incendies qui touchent le pays, critiquant les actions entreprises sous les deux mandats d'Emmanuel Macron.

Il s'exprimait en ces termes : « **Emmanuel Macron a entubé tout le monde** » : **le paléoclimatologue Jean Jouzel dresse un cinglant bilan écologique du président.:**

- Lire l'article dans Sud-Ouest : <https://www.sudouest.fr/environnement/climat/rechauffement-climatique/emmanuel-macron-a-entube-tout-le-monde-le-paleoclimatologue-jean-jouzel-dresse-un-cinglant-bilan-ecologique-du-president-30081487.php>

Et d'ailleurs il suffit de se pencher sur les orientations Lecornu/Amiel pour le budget 2027 (plafonds des dépenses Ministérielles) pour mesurer toute l'ampleur de la supercherie gouvernementale :

Hormis les crédits de l'armée : 6,4 milliards qui viennent s'ajouter aux 9 milliards supplémentaires de 2026 !..... le gouvernement annonce que les autres dépenses ministérielles seraient limitées à un niveau « *strictement inférieur à l'inflation* », c'est-à-dire 0,4 % pour une inflation attendue à 1,6 %. C'est donc bien une baisse en euros constants, mais pas pour tout le monde.

Près d'1 milliard en moins pour les collectivités locales

Ainsi, le ministère de l'Intérieur aura droit lui à 1 milliard de plus (+ 4 %) quand celui de la Culture devra se satisfaire d'une reconduction sans hausse, c'est-à-dire d'une perte en euros constants de 56 millions (après 38 millions d'annulations de crédits en 2026).

Le budget de l'Éducation nationale n'« augmente » que de 0,5 %. Ce sont 232 millions de pertes sèches par rapport au budget 2026 et ses 5 000 suppressions de postes dont le nombre ne pourra qu'augmenter. Avec une prudence de Sioux, le gouvernement les camoufle : « Une nouvelle planification territoriale sera déclinée, aux côtés des élus locaux, afin de mieux anticiper la démographie scolaire dans les années à venir. »

Et on pourrait continuer la liste, cette purge s'applique à tous les ministères !

Quant aux collectivités territoriales, qui sont en première ligne ces dernières semaines pour adapter les établissements d'enseignement aux canicules, pour lutter contre les incendies, pour organiser la solidarité avec les plus fragiles et les plus précaires, c'est une reconduction pure et simple des crédits. C'est un manque à gagner de 862 millions d'euros.

Sans oublier que le 7 juillet, à Bercy, se réunissait un « Comité d'alerte des finances publiques » où 3 milliards d'« économies » sur le budget sont annoncées par le gouvernement d'ici le mois de septembre :

2 milliards de moins pour les ministères et 1 milliard en moins pour la Sécurité Sociale.

Ils s'ajoutent aux 6 milliards de crédits déjà annulés par deux décrets du 11 juin dernier, suite à un premier comité d'alerte.

Voici quelques exemples des « économies dites nécessaires » mises en œuvre par le gouvernement par ces décrets.

- 43 millions de moins pour l'enseignement scolaire, alors que les parents et enseignants se mobilisent contre les fermetures de classes ;
- 38 millions retirés de la culture, alors que la majorité des artistes vit dans la précarité, que la survie de nombreux festivals est menacée ;
- 20 millions de crédits annulés pour la prévention des risques, quand les incendies se multiplient dans le pays faute de moyens pour les contenir ;
- 139 millions en moins pour la recherche, et 160 000 bacheliers qui n'ont pas trouvé de place en université ;
- 28 millions supprimés pour l'immigration et le droit d'asile, conséquence du renforcement des politiques racistes ;
- 48 millions de crédits retirés aux collectivités territoriales, déjà étouffées financièrement.

Rappelons que le budget d'austérité, dans lequel le gouvernement taille à nouveau contient 9 milliards de crédits supplémentaires pour la guerre, c'est exactement le montant des « économies nécessaires » décidées quelques mois après.

Ce Comité d'alerte a été mis en place en 2025 par le gouvernement Bayrou. Y siègent avec le gouvernement des représentants des parlementaires, des collectivités, des « partenaires sociaux », des caisses de sécurité sociale... Le dogme qui préside à ses travaux, c'est « toute dépense nouvelle doit être compensée ». mais pas par l'imposition des ultra riches ou de la remise en cause, même partielle, des 220 milliards d'aides annuelles aux entreprises (accaparées à 85 % par les plus grandes entreprises).

Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :
Grade : échelon : indice : temps partiel :
Résidence administrative :
Adresse personnelle :
Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne
A....., le signature
Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com

